

Communiqué de presse
Rennes, le 29 mars 2019

**Laurence Maillart-Méhaignerie participe à un voyage d'études au Canada
sur le CETA et les enjeux agricoles**

Laurence Maillart-Méhaignerie est invitée au Canada du 31 mars au 5 avril 2019 par l'Ambassade du Canada en France à un voyage d'études sur le CETA et les enjeux agricoles.

La Députée de la 2^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine précise que « *l'objectif de cette mission d'études est d'éclairer le débat parlementaire autour de l'Accord économique et commercial entre l'Union européenne et le Canada. Le CETA suscite des inquiétudes, notamment dans les milieux agricoles français.* »

Au programme, trois étapes sont prévues au Canada - à Ottawa, Calgary et Montréal – avec plusieurs visites et rencontres organisées avec des personnalités politiques et publiques :

- L'Ambassadrice de France au Canada, la Ministre de l'Agriculture, le Consul honoraire de France en Alberta, la Consule générale de France à Montréal, des parlementaires Canadiens
- Des responsables du système de salubrité des aliments et du contrôle à l'exportation : Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, et la Commission canadienne des grains
- Visites d'une ferme bovine, d'un parc d'engraissement, d'un éleveur à grains, d'une entreprise chargée de la promotion des produits agro-alimentaires français au Canada,
- Union de producteurs agricoles, des importateurs de produits français, de l'Alliance canadienne du commerce agro-alimentaire

La Vice-présidente de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire ajoute : « *En tant que rapporteure de la loi Egalim, j'ai été interpellée sur l'égalité de traitement des produits français et canadiens face aux normes sanitaires et environnementales mais aussi sur la compétitivité des filières soumises à concurrence. En parallèle, des filières agro-alimentaires souhaitent des débouchés à l'export pour se développer. Ces questions sont d'actualité et reviendront certainement sur le devant de la scène lors des élections européennes et plus tard lorsque le CETA sera présenté au Parlement français pour ratification* ».

A son retour, les conclusions de ce voyage d'études présentées aux différents représentants des syndicats agricoles d'Ille-et-Vilaine.